



Commune de VERS SUR SELLE

Mairie, 19 route de Conty 80480 VERS SUR SELLE ☎ 03 22 95 18 35

Mars 2021

contact-mairie@vers-sur-selle.fr

Ouverture au public: Le lundi, mardi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Vendredi de 9h à 12h et de 14h30 à 17h45

Permanence des élus: le vendredi de 17h à 17h45

www.vers-sur-selle.fr (abonnez-vous)

C'EST BIENTOT PAQUES, TOUS A VOS CRAYONS !



**RESERVE AUX ENFANTS
DE 2 à 12 ANS DE
VERS SUR SELLE**

En raison de la situation sanitaire, la mairie ne peut pas organiser de chasse aux œufs mais en remplacement, les enfants sont invités à remettre leur dessin sur le thème "OEUF DE PAQUES COLORES". A déposer dans la boîte aux lettres de la mairie avec au dos leur nom, prénom, adresse et mail

AVANT LE 26 MARS 2021

Une distribution de chocolat aura lieu dans les jours qui suivent.

STOP AUX INCIVILITES !

Vivre ensemble, ce n'est pas toujours facile. Et pourtant, avec quelques efforts et du bon sens, nous pouvons améliorer notre cadre de vie et en profiter. Nous avons tous un rôle à jouer. Propreté, stationnement, respect du voisinage... sont des sujets récurrents lorsqu'on évoque le civisme.

VIVRE ENSEMBLE, C'EST AUSSI RESPECTER SON VOISIN ET LE CADRE DE VIE

Avec les beaux jours, ce que l'on appelle les "bruits de comportement" se multiplient et peuvent devenir source de sérieux conflits. A savoir, il existe des plages horaires où les nuisances sonores sont autorisées : lundi au vendredi : 8h30-12h et 14h-19h30; Samedi : 9h-12h et 15h-19h. Dimanche et les jours fériés : 10h-12h. En dehors de ces créneaux, chacun doit respecter la tranquillité des autres.



Nous en avons tous fait les frais un jour. Disons-le haut et fort : « Y'EN A MARRE !!! » Le manque de civisme de certains de nos concitoyens fait que l'état de propreté de notre commune se trouve dégradé avec notamment les nombreuses déjections canines qui jonchent nos trottoirs, nos rues et nos espaces verts. La propreté est l'affaire de tous ! Nous sommes tous responsables et nous devons tous être acteurs de la propreté pour améliorer notre cadre de vie et rendre la commune encore plus agréable à vivre.

La benne située à proximité du stade est strictement réservée aux petits volumes de déchets verts et ainsi profitable aux plus grand nombre d'habitants. Les grands volumes doivent être déposés directement en déchetterie de Saint Fuscien ou Rumigny.



ENCOMBRANTS

Lien ci-dessous qui vous permettra d'obtenir toutes les informations concernant les encombrants:
<https://www.amiens.fr/Vivre-a-Amiens/Gestion-des-dechets/Encombrants>

POINT D'APPORT VOLONTAIRE

Le point d'apport volontaire situé actuellement à la mairie et destiné au recyclage du verre et du papier, sera transféré à proximité du stade dans les prochains jours.



CAMPAGNE DE VACCINATIONS

- Aux personnes âgées de 75 ans et plus;
- Aux personnes âgées de 65 à 74 ans;
- À compter du printemps 2021, aux personnes de 50 à 64 ans inclus atteintes de comorbidités à risque de formes graves de Covid-19, elles peuvent se faire vacciner chez leur médecin traitant;
- Pour la tranche d'âge de 50 à 74 ans sans pathologie grave, la vaccination débutera à mi-avril.
- La prise de rendez-vous (obligatoire) dans les centres de vaccination est possible sur Internet via les sites Doctolib, Maia, et KelDoc (ouvert de 6 heures du matin à 22 heures, 7 jours sur 7).
- Sur internet via le site sante.fr
- Par téléphone au numéro vert (de 6h à 22h).



N° Vert 0 800 009 110
APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

A partir du 15 mars, les pharmaciens et les sages-femmes sont désormais autorisés à prescrire et injecter les vaccins contre le Covid-19, sauf cas particuliers.

Visiteurs - Usagers



En cette période sanitaire et afin de soutenir l'effort collectif dans le cadre de la lutte contre la COVID-19, la Municipalité de VERS SUR SELLE a pris la décision de procéder à une nouvelle distribution de masques à destination de la population. Joints avec ce bulletin d'infos.

ARRETE DE LA PREFECTURE DE LA SOMME – PORT DU MASQUE

Par arrêté du 5 mars 2021 de Madame la Préfète, le port du masque est obligatoire pour les personnes de 11 ans et plus dans l'ensemble de l'espace public. La consommation d'alcool est interdite sur la voie publique. **Arrêté applicable immédiatement.**

APPEL AUX SIGNALEURS BENEVOLES

Pour le passage dans notre commune de la course cycliste "GRAND PRIX DE LA SOMME" le dimanche 2 mai 2021, les organisateurs sont à la recherche de 8 bénévoles (hommes et femmes) titulaires du permis de conduire en cours de validité. afin d'être signaleurs aux intersections. Ils doivent s'inscrire à la mairie de VERS SUR SELLE avant le 31 mars 2021 date à laquelle l'organisation doit communiquer les noms des signaleurs à la Préfecture de la Somme.



PASSAGE A L'HEURE D'ÉTÉ 2021

Le changement d'heure d'été (ou plutôt de printemps) 2021 aura lieu dans la nuit du samedi 27 au dimanche 28 mars. Officiellement, à 2 heures du matin, nous passerons directement, en France, à 3 heures du matin. Nous perdrons une heure de sommeil, mais gagnerons tout aussi instantanément une heure de lumière naturelle en fin de journée.



DRAPEAU DU TIBET

Depuis des années, notre commune apporte son soutien au peuple Tibétain. Preuve de l'engagement pour cette cause, le drapeau du TIBET flottera du 10 au 15 mars à la mairie pour commémorer le soulèvement du 10 mars 1959.



Bientôt 16 ans ? pensez au

RECENSEMENT

à la mairie du domicile

Le recensement est obligatoire, Il est à réaliser entre votre 16e anniversaire et la fin du 3e mois suivant.

L'attestation de recensement,

- * Elle est délivrée sur présentation de :
 - la carte nationale d'identité
 - le livret de Famille
 - un justificatif de domicile
- * Elle est obligatoire entre 16 et 18 ans pour : s'inscrire à tout examen et concours soumis au contrôle de l'autorité publique (code, conduite accompagnée, BAC, BEP, CAP...)

IntraMuros

Téléchargez l'application intra muros pour recevoir les actualités de la commune disponible sur Google Play et l'Apple store.

Vers-sur-Selle
Amiens Métropole

Mes actualités

- C'EST BIENTÔT PÂQUES, TOUS A VOS CRAYONS !
Publié le samedi 6 mars
Vers-sur-Selle
- Arrêté portant obligation du port du masque pour les ...
Publié le vendredi 5 mars
Vers-sur-Selle
- Mise en garde escroquerie vaccination contre la COVI...
Publié le jeudi 25 février
Vers-sur-Selle
- Opération Origami For Life avec l'école
Publié le mercredi 17 février
Vers-sur-Selle